



## La page des producteurs de volailles (ASPV)

### Le poulet a le vent en poupe – même dans les médias

Il n'y a pas si longtemps, la production de poulets traversait une période difficile. Les médias remettaient régulièrement en question la filière et mettaient en doute le fait que notre production soit adaptée à la stratégie alimentaire suisse. Les importations d'aliments pour animaux et d'œufs à couver étaient pointées du doigt, la production basée sur les aliments concentrés faisait l'objet de critiques croissantes – non seulement de la part des journalistes, mais aussi des politiques. Les nouvelles exigences se sont multipliées: installation de laveurs d'air, durcissement des distances minimales, restrictions en matière d'augmentation des effectifs. Au lieu d'ouvrir des perspectives, on a accumulé des contraintes.

Il est difficile de comprendre les efforts déployés par la politique agricole pour affaiblir la filière carnée nationale. Les positions idéologiques ne doivent pas prendre le pas sur les réalités du marché. Ce sont l'offre et la demande qui doivent déterminer les volumes et les modes de production. Nos productrices et producteurs n'ont pas besoin d'être mis sous tutelle, mais de bénéficier de conditions-cadres fiables et équitables.

La production suisse de viande de volaille répond pleinement aux exigences d'une politique agricole moderne. La Confédération définit des objectifs et nous les mettons en œuvre. De manière responsable, efficace et dans un esprit de partenariat. La collaboration au sein de la filière comme avec les autorités fédérales

est constructive et axée sur des solutions concrètes. Le progrès naît du dialogue, non de l'affrontement.

Notre filière avicole illustre de manière exemplaire le dynamisme entrepreneurial. Encore marginale il y a 60 ans, elle est aujourd'hui un véritable moteur d'innovation. Organisée de manière efficace, fortement intégrée, proche du marché et capable d'anticiper les changements. Cette évolution n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un engagement constant, d'investissements et d'un réel esprit d'entreprise. Il est donc d'autant plus important de ne pas entraver cette dynamique par des signaux politiques contradictoires, mais au contraire de garantir des conditions-cadre stables.

Le vent a également tourné du côté des médias. En Suisse romande, la question de la viande de volaille a récemment été abordée de manière plus nuancée. Des articles solidement documentés et des enquêtes approfondies donnent une image plus équilibrée de notre filière. Ce fut le cas de la télévision suisse romande RTS (et plus tard de la télévision suisse allemande SRF): Daniel Schwager, membre du comité de l'ASPV, a pu apporter des éclairages factuels et rigoureusement préparés. Sans polémique inutile, mais avec clarté et expertise, il a expliqué son travail ainsi que les prestations de notre filière. Bravo Daniel, et un grand merci à toutes celles et ceux qui créent une dynamique favorable à notre filière.

*Adrian Waldvogel, Président*

breux producteurs ont, dans les années 90, ajouté une ACE à l'avant de leur poulailler pour des questions d'espace. Or, l'exigence d'une distance maximale de 20 m n'a été introduite que par la suite. Lorsque des adaptations structurelles se sont révélées impossibles ou disproportionnées, ces exploitations ont pu bénéficier de dérogations cantonales. Si cette possibilité venait à disparaître, les exploitations concernées n'auraient d'autre choix que d'abandonner l'engraissement de volailles ou de se tourner vers une autre intégration qui leur permettrait de produire sans ACE. Il ne s'agit pas seulement de percevoir des paiements directs, mais aussi de satisfaire à des exigences de production ou de label.

C'est pourquoi l'ASPV s'oppose clairement à la suppression de l'article 76 de l'OPD, d'autant plus que cette mesure ne relève en rien d'une simplification administrative et n'apporte aucune amélioration, ni pour les hommes, ni pour les animaux.

### Rencontre annuelle 2026 avec l'USP

Comme les années précédentes, l'ASPV a rencontré la direction de l'Union suisse des paysans (USP) afin d'échanger sur les thématiques et les enjeux actuels.

Concernant le marché, Martin Rufer a relevé que la baisse des prix de l'énergie et des aliments pour animaux atténuent quelque peu la pression sur les prix à la production. Les projets de nouvelles constructions sont toutefois devenus encore plus complexes en raison de la forte hausse des coûts de construction. Dans le commerce de détail, la concurrence pour attirer la clientèle reste intense, parfois au moyen d'actions discutables. L'ASPV a toutefois noté que ces pratiques ont moins d'impact sur les prix à la production dans le secteur avicole, ceux-ci étant fixés en fonction des coûts dans le cadre des intégrations de volailles, contrairement à d'autres marchés.

Sous le point de l'ordre du jour consacré aux dossiers internationaux, les discussions ont porté sur l'accord de libre-échange prévu avec les pays du Mercosur et sur ses répercussions potentielles sur l'aviculture. Le contingent de volailles prévu dans ce cadre serait accordé en dehors du contingent tarifaire ordinaire, mais devrait également être attribué par voie d'adjudication. De manière générale, l'accord avec

### Train d'ordonnances 2026: les dérogations doivent rester possibles

Le 28 janvier 2026, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative au train d'ordonnances agricoles 2026. Selon l'OFAG, les dispositions révisées, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2027, visent à alléger la charge administrative des exploitations et à simplifier certains dispositifs, notamment dans le domaine des paiements directs.

L'une des propositions de modification de l'ordonnance sur les paiements directs (OPD) concerne la suppression de l'article

76, qui permettait jusqu'à présent aux cantons d'accorder des dérogations lorsque les prescriptions relatives à l'aire à climat extérieur (ACE) ne pouvaient être respectées qu'au prix de travaux de construction disproportionnés. De telles dérogations concernent également la production de volaille de chair – en particulier lorsque les ouvertures donnant accès à l'ACE sont disposées de telle sorte que la distance maximale à parcourir pour atteindre l'ouverture la plus proche dépasse 20 mètres. De nom-

le Mercosur implique des concessions au détriment de l'agriculture indigène et a des répercussions économiques pour les filières concernées. C'est pourquoi l'USP estime qu'il est indispensable de prévoir des mesures d'accompagnement efficaces. L'USP procédera à une évaluation définitive lorsque ces mesures auront été concrètement définies.

L'année dernière, l'ASPV avait demandé à l'USP des éclaircissements détaillés sur les bases des comptes économiques de l'agriculture (CEA), sur lesquelles repose le calcul des cotisations des membres à l'USP. Il s'est avéré que pour la volaille de chair, la valeur de la production retenue tend à être surestimée, car le prix à la production pris comme référence ne reflète pas la réalité de l'ensemble des intégrations. L'USP fera désormais vérifier cette valeur afin que les cotisations des membres reposent à l'avenir sur des données plus conformes à la réalité.

Afin de favoriser les échanges avec les

### Séance du comité de l'ASPV et visite de Bell Suisse SA à Zell

transformateurs, l'ASPV organise traditionnellement la première séance annuelle du comité chez l'un d'entre eux. Cette année, nous avons eu le plaisir d'être accueillis par l'unité organisationnelle (UO) Volaille de Bell Suisse SA à Zell. Nous les en remercions chaleureusement.

Stephan Wolf, responsable de l'unité opérationnelle Volaille, a présenté en détail les structures et le fonctionnement de cette entreprise alimentaire moderne. La société Bell Suisse SA fait partie du groupe Bell Food, l'un des principaux fournisseurs européens de viande, de volaille, de produits prêts à consommer et de produits de la mer. Le groupe Bell Food emploie 13 500 personnes à travers l'Europe et est actif dans treize pays, où il approvisionne le commerce de détail, la restauration et l'industrie agroalimentaire. Il réunit plusieurs entreprises et marques internationales, parmi lesquelles Hubers, Eisberg, Hilcona, Hügli et d'autres marques de spécialités.

L'UO Volaille de Bell Suisse SA à Zell est une entreprise polyvalente qui forme des apprentis dans sept métiers, dont ceux de boucher-charcutier, de technologue en denrées alimentaires et d'aviculteur. Lors d'une visite du site, Stephan Wolf a présenté les différents secteurs de production, dont certains se distinguent par un degré d'automatisation impressionnant, les normes de qualité et d'hygiène ainsi que les processus logistiques. Parmi les divers projets de durabilité, il a cité l'utilisation de la chaleur résiduelle de l'entreprise de transformation de la volaille pour le chauffage de l'école voisine de Zell.

La séance, particulièrement dense, du comité de l'ASPV qui a suivi, a notamment été consacrée à la préparation de l'assemblée des délégués du 26 mars 2026 sur l'Eichberg à Seengen.

Corinne Gygax, gérance ASPV ■

### Graphique: Parts de marché dans la production de volaille 2025

Parts des transformateurs de volaille dans la production suisse de volaille (poulets et dindes) en 2025. En rouge: Évolution du volume de production de chaque transformateur par rapport à 2024. Les quantités de SPP SA ne sont pas encore prises en compte. Source: Agristat.

